

# Identification des be

Ce chapitre présente les besoins révisés du HCR pour les programmes de l'année 2015. Il rappelle le processus de planification, qui sert de point de départ à l'établissement des programmes et des budgets correspondants pour 2015, et examine les graves difficultés que le HCR et d'autres acteurs humanitaires rencontrent pour obtenir l'appui financier nécessaire à la prise en charge des besoins des personnes déplacées de force à travers le monde aujourd'hui.

C'est à la requête du Comité exécutif (ExCom) que le HCR a introduit, en 2009, une nouvelle méthode de planification et de budgétisation fondée sur les besoins pour le cycle budgétaire 2010-2011. L'évaluation des besoins globaux (voir à ce sujet les paragraphes consacrés au processus de planification) était destinée à mettre fin au cycle perpétuel des rapports de fin d'année sur l'insuffisance des fonds au regard des besoins réels, et à prévenir les effets perturbateurs du gel et de la compression des budgets en milieu d'année, qui avaient caractérisé la méthode de budgétisation précédente, fondée sur les ressources.

Cette nouvelle approche a permis au Haut Commissaire de présenter un tableau exhaustif des besoins des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence dans le monde. Depuis 2009, les besoins financiers du HCR ont augmenté de 130 pour cent, en partie du fait de cette nouvelle présentation des besoins évalués globalement, mais aussi en raison de la multiplication imprévisible des crises humanitaires. En comparaison, les recettes annuelles ont progressé de 70 pour cent depuis 2009 (voir **Figure 1**). C'est une augmentation remarquable du montant des ressources mises à la disposition de l'Organisation ; cependant, en 2013, l'écart entre les fonds requis et les fonds disponibles pour les opérations du HCR représentait 45 pour cent du budget total.

Ce déficit a de graves conséquences sur la capacité du HCR et des organisations partenaires à offrir protection et assistance aux personnes déplacées lorsque leurs besoins les plus élémentaires ne peuvent pas toujours être satisfaits. Il témoigne de la difficulté croissante de financer l'action humanitaire aujourd'hui.

FIGURE 1

## Besoins annuels du HCR et contributions volontaires 2009-2013 | millions de dollars E.-U.



## | Le processus de planification |

La planification et la budgétisation des programmes de l'année 2015 restent fondées sur des évaluations exhaustives des besoins des personnes relevant de la compétence du HCR. L'évaluation des besoins globaux permet à l'Organisation de présenter un tableau très complet de ce qu'elle peut raisonnablement espérer accomplir au cours d'une période donnée, sous réserve de disposer des fonds requis. Elle lui permet également de déterminer les conséquences qui résulteraient de l'incapacité de prendre en charge ces besoins essentiels.

Le processus de planification commence dans chaque pays par des évaluations menées par des équipes multifonctionnelles pour déterminer les besoins des personnes auxquelles le HCR est chargé, en vertu de son mandat, d'offrir protection et assistance. Chaque évaluation s'appuie également sur les évaluations précédentes – interinstitutions ou de partenaires –, ainsi que sur des rapports relatifs à la protection et d'autres sources d'information pertinentes. Ces informations sont collectées en consultation avec toutes les parties prenantes, notamment les bénéficiaires, les représentants des communautés d'accueil, les membres des services

# soins et financement

gouvernementaux, les donateurs, les ONG et les institutions des Nations Unies. Les évaluations sont conçues de manière à prendre dûment en compte les critères d'âge, de genre et de diversité.

Début 2014, les opérations ont préparé leurs plans et budgets pour 2015, actualisant les indications initiales fournies l'année précédente pour l'exercice biennal 2014-2015 et tenant compte des projections révisées concernant le nombre de personnes à prendre en charge (tel qu'estimé à l'époque), ainsi que des résultats des évaluations des besoins. Conformément aux priorités stratégiques globales de l'exercice 2014-2015, les bureaux sur le terrain ont accordé la priorité aux interventions visant à apporter une aide vitale, assurer des activités de protection essentielles, élargir l'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance dans les situations de déplacement prolongées, identifier les alternatives possibles à l'hébergement dans des camps, assurer la préparation et la réponse aux situations d'urgence, et faciliter des solutions durables.

Les plans ont mis l'accent sur l'efficacité de l'exécution et sur la recherche de méthodologies innovantes permettant au HCR d'exercer ses responsabilités. Une attention particulière a été accordée, dans les plans de 2015, aux possibilités de contribuer à la campagne du HCR destinée à mettre fin à l'apatridie en une décennie. Les divisions du Siège ont alors présenté leurs plans et budgets révisés pour 2015 en appliquant les principes destinés à garantir l'efficacité, la transparence financière et la maîtrise des coûts.

En mai et juin 2014, tous les plans d'opérations nationaux et régionaux ont été étudiés au Siège. Les bureaux régionaux et les services d'appui technique ont minutieusement examiné les plans et les budgets

pour garantir la cohérence générale, ainsi que la compatibilité avec les directives et les priorités, et s'assurer que les activités proposées pouvaient raisonnablement être exécutées au cours de l'année de planification. Il importe de remarquer que les chiffres démographiques sur lesquels les plans et les budgets correspondants sont fondés peuvent évoluer considérablement (à la hausse ou à la baisse) au cours des cycles de planification et de mise en œuvre. Ainsi, pour les opérations touchées par des situations d'urgence évolutives (par ex. l'Iraq et le Soudan du Sud) en 2014, il se peut que les données relatives à la taille et à la composition des populations relevant de la compétence du HCR aient, à la date de publication de cet Appel, sensiblement changé par rapport aux données sur la base desquelles les plans 2015 ont été établis. Ces variations sont indiquées dans les chapitres consacrés aux opérations dans les pays et assorties, le cas échéant, d'une mention précisant que les éventuels besoins additionnels en résultant seront présentés dans un appel supplémentaire en 2015.

Au début de l'année 2015, comme par le passé, l'Organisation ne connaîtra pas avec précision le montant des contributions volontaires de l'année. Il sera donc nécessaire d'exécuter les activités en adoptant une approche échelonnée, fondée sur des priorités définies avec soin et sur une gestion prudente des revenus et des budgets. Tout au long de l'année, le HCR surveillera l'exécution des programmes et examinera périodiquement la situation des personnes relevant de sa compétence dans les secteurs sensibles. À mesure que le montant des revenus évoluera, les budgets seront révisés et les domaines d'intervention progressivement élargis.

## | Aperçu des besoins pour 2014-2015 |

À l'occasion de sa soixante-quatrième session en octobre 2013, le Comité exécutif (ExCom) a approuvé un budget pour 2015 se montant à 5,18 milliards de dollars E.-U., soit : 4,76 milliards pour les activités programmées, 385,2 millions pour la Réserve opérationnelle, 20 millions pour la Réserve des « activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat » (NAM) et 12 millions pour le programme des Jeunes experts associés. Les besoins initialement estimés pour l'année 2015 ont été revus ultérieurement et lors de sa soixante-cinquième session, en octobre 2014, l'ExCom a approuvé un budget 2015 révisé s'élevant à

6,23 milliards de dollars E.-U., dont 5,74 milliards pour les activités programmées.

La **Figure 2** illustre l'évolution des besoins financiers du HCR depuis 2006. L'augmentation significative des besoins à compter de 2010, par rapport aux années précédentes, s'explique par l'adoption d'une méthodologie de planification et de budgétisation fondée sur les besoins, et non plus basée sur le montant escompté des recettes comme c'était le cas auparavant.

La **Figure 3** illustre la répartition des besoins budgétaires révisés par pilier et par région en 2015.

**FIGURE 2 Besoins du HCR 2006-2015** | millions de dollars E.-U.



Le pilier 1, c'est-à-dire le programme en faveur des réfugiés, demeure la composante essentielle du budget révisé de 2015, puisqu'il s'élève à plus de 5 milliards de dollars E.-U. (80,6 pour cent). Un tiers approximativement des besoins du pilier 1, soit environ 1,71 milliard de dollars E.-U. (34 pour cent), concernent l'Afrique, qui reste la région la plus touchée par les déplacements de population. Celle-ci est suivie par la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), qui représente 29 pour cent des besoins (1,46 milliard de dollars E.-U.). L'Asie et le Pacifique, l'Europe et les Amériques représentent respectivement 6,5 pour cent, 8,6 pour cent et 1,5 pour cent des besoins du pilier 1. La plupart des besoins concernant la région MENA et l'Europe sont directement liés à la réponse d'urgence à la crise en Syrie et à ses conséquences sur les pays limitrophes, ainsi que sur l'Europe orientale. Le reste concerne les programmes

globaux (6 pour cent), le Siège (4,5 pour cent), les réserves et les JEA (10 pour cent).

Le pilier 2, c'est-à-dire le programme destiné aux apatrides, nécessite environ 70,1 millions de dollars E.-U., soit 1,1 pour cent de l'ensemble des besoins révisés pour 2015. La région Asie et Pacifique représente toujours 35 pour cent des besoins financiers du HCR pour les apatrides, suivie par l'Afrique (30 pour cent), l'Europe (15 pour cent), les Amériques (14 pour cent) et enfin le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (6 pour cent).

Les projets de réintégration, dont le budget présenté au pilier 3 s'élève à 239,9 millions de dollars E.-U., correspondent à 3,8 pour cent du montant total des besoins révisés pour 2015. Près de la moitié (45 pour cent) des ressources financières de ce pilier sont requises dans la région Asie et Pacifique, suivie de l'Afrique (37 pour cent), de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (15 pour cent) et de l'Europe (3 pour cent).

**FIGURE 3 Budget par région et par pilier en 2015** | millions de dollars E.-U.

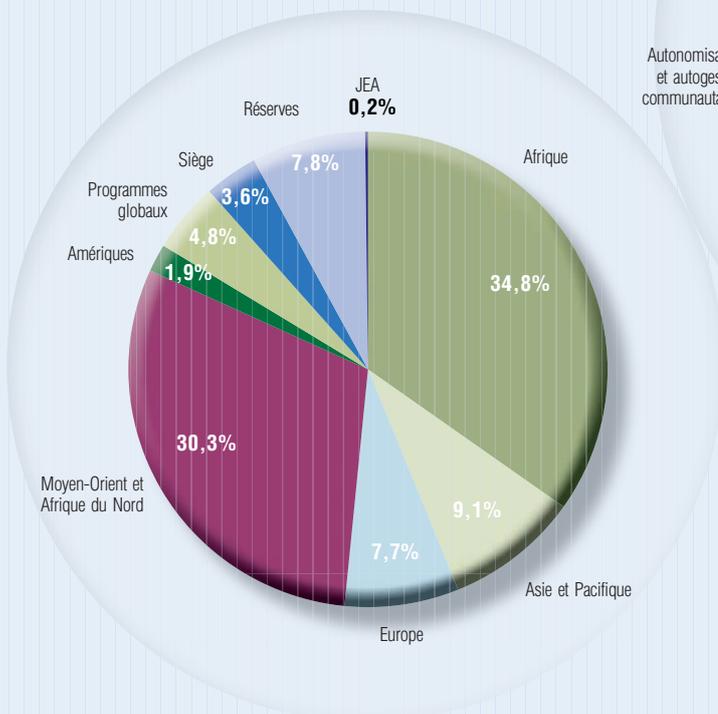


Les projets pour les déplacés internes, au pilier 4, représentent 14,4 pour cent (898,4 millions de dollars E.-U.) du budget révisé de l'année 2015. Plus de 42 pour cent des besoins dans ce secteur, soit 382,5 millions de dollars E.-U., concernent la région MENA, suivie de l'Afrique subsaharienne où ils s'élèvent à 349 millions ou 39 pour cent, ce qui souligne l'ampleur des problèmes de déplacement interne dans ces régions. Celles-ci sont suivies par l'Asie et le Pacifique (12 pour cent), tandis que l'Europe et les Amériques représentent respectivement 4 et 3 pour cent des besoins de ce pilier.

La **Figure 4** illustre la répartition géographique mondiale des besoins révisés pour 2015. Sur les dix opérations de terrain les plus importantes, cinq sont situées en Afrique (Éthiopie, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo et Soudan du Sud), quatre dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Liban, Jordanie, République arabe syrienne et Iraq) et une en Europe (Turquie). La plupart ont des besoins répartis entre plusieurs piliers qui s'élèvent au total à plus de 3 milliards de dollars E.-U., ce qui correspond à 59 pour cent du montant total du budget révisé pour les opérations de terrain en 2015.

**FIGURE 4**

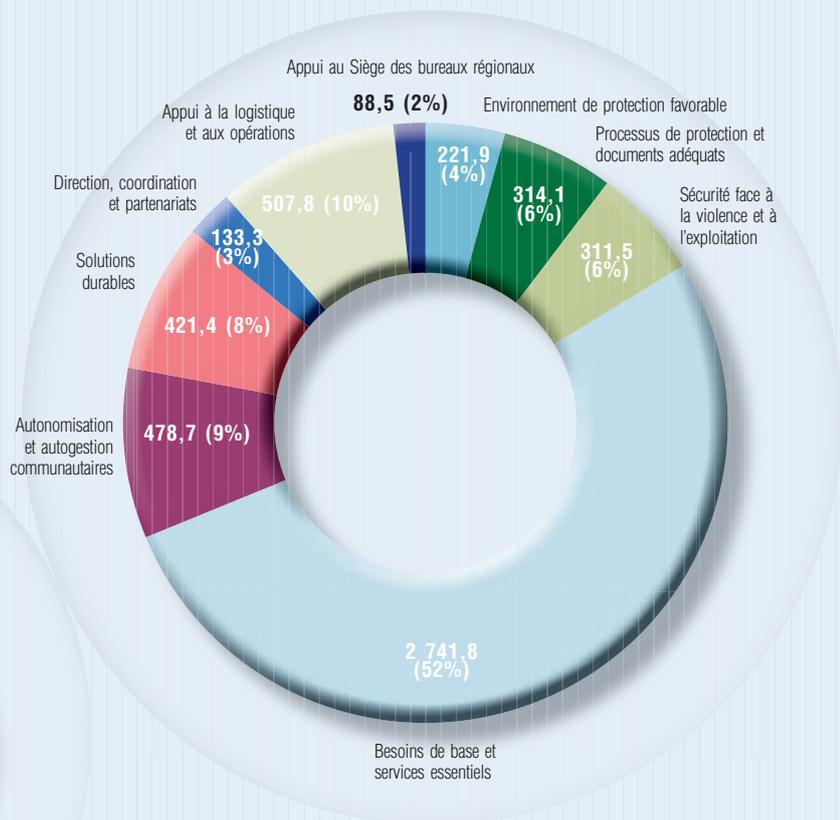
**Budget par région en 2015**

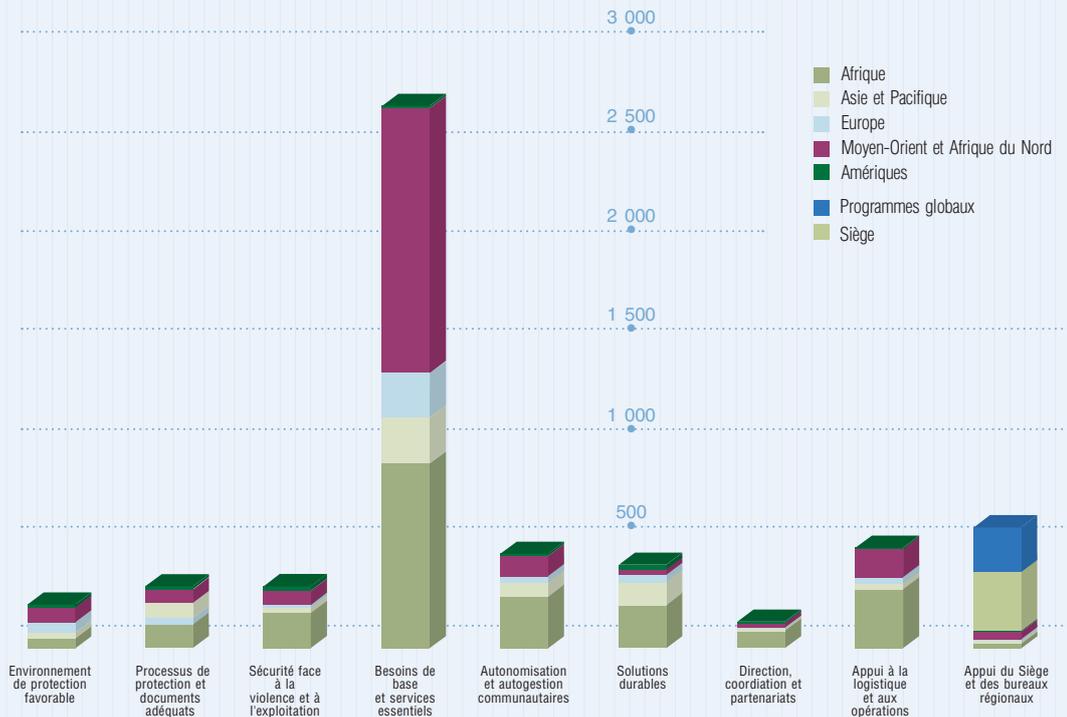


La **Figure 5** montre le budget révisé des activités programmées sur le terrain en 2015, d'un montant de 5,22 milliards de dollars E.-U., réparti par entités. Ces activités sont toujours consacrées en majeure partie à l'entité « besoins de base et services essentiels », qui représente quelque 52 pour cent (2,74 milliards) du budget total. Le travail fondamental de protection entrepris par le HCR (solutions durables, autonomisation et autogestion communautaires, processus de protection et documents adéquats, sécurité face à la violence et à l'exploitation et environnement de protection favorable) correspond à 33 pour cent (1,75 milliard de dollars E.-U.) de l'ensemble des besoins programmés sur le terrain en 2015.

**FIGURE 5**

**Budgets sur le terrain en 2015 | millions de dollars E.-U.**



**FIGURE 6** Activités programmées par région et par thème en 2015 | millions de dollars E.-U.

La **Figure 6** illustre le budget révisé pour les activités programmées en 2015 par région et par

entité, ainsi que pour les Programmes globaux et le Siège, d'un montant de 5,74 milliards de dollars E.-U.

## | Appels interorganisations |

**D**ans les situations d'urgence complexes nécessitant l'aide internationale de plusieurs organismes, les institutions des Nations Unies, les ONG, les autres organisations internationales et les pouvoirs publics coopèrent pour apporter une réponse rapide, efficace et adaptée à l'ampleur de la crise et des besoins. Pour les membres du Comité permanent interorganisations (IASC), cela passe par l'établissement d'un plan commun d'intervention stratégique, élaboré au sein de l'Équipe des Nations Unies dans le pays sous la direction du Coordonnateur de l'action humanitaire. Cela permet d'adopter une approche intégrée pour évaluer les besoins, planifier, exécuter et suivre les interventions, et solliciter des fonds. Ainsi, chaque organisation peut veiller à ce que ses activités aient un impact maximum, tout en évitant la duplication inutile des efforts.

Lors des nouvelles situations d'urgence impliquant des réfugiés, le HCR assumera le rôle de chef de file et coordonnera, si nécessaire, un appel de fonds commun avec les autres organisations. S'agissant

des appels interorganisations pour les situations d'urgence complexes, le Haut Commissariat établira, de concert avec ses partenaires, une demande de fonds pour répondre aux besoins générés par la crise de réfugiés.

En 2015, le HCR coordonnera le plan régional interorganisations pour les réfugiés et la résilience (3RP), qui concerne la crise syrienne, le Plan d'aide aux réfugiés sud-soudanais et le Plan régional d'aide aux réfugiés centrafricains.

En 2015, le HCR travaillera avec les autres membres des Équipes humanitaires dans les pays à la préparation des stratégies humanitaires pour la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, les pays du Sahel, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen, d'autres stratégies étant encore à l'étude. En outre, le HCR participera à l'ensemble des appels interorganisations et des interventions d'urgence qui seraient nécessaires pour venir en aide à des personnes relevant de sa compétence l'an prochain.

## | Mobilisation des ressources : un défi croissant |

Comme indiqué dans le Rapport global 2013, les revenus du HCR ont atteint au total 2,96 milliards de dollars E.-U. en 2013 ; les trois principaux donateurs du HCR ont fourni 52 pour cent de cette somme et les dix premiers bailleurs de fonds 82 pour cent. Les efforts visant à élargir l'éventail des donateurs représentent toujours un volet important de la stratégie de mobilisation des ressources du HCR, qui a notamment rallié de nouveaux bailleurs de fonds, des donateurs issus de pays émergents et des soutiens dans le secteur privé.

L'Organisation est très reconnaissante à l'ensemble des donateurs, des pays d'accueil et des autres sympathisants de lui permettre de poursuivre ses programmes à travers le monde. Les nouvelles contributions ont augmenté pour atteindre 2,92 milliards de dollars E.-U. en 2013 ; d'autre part, le montant des contributions reçues s'élevait déjà à 2,6 milliards en août 2014, ce qui témoigne, et l'on ne peut que s'en féliciter, des efforts consentis par la communauté internationale et de la confiance qu'elle accorde à l'action de protection et d'assistance du HCR auprès des personnes qui relèvent de sa compétence – et dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Pour sa part, le HCR a continué à planifier et à mener ses activités dans l'esprit de la réforme de structure et de gestion entreprise entre 2006 et 2012 pour accroître au maximum les ressources dévolues à l'aide aux personnes en détresse. Les dépenses relatives au Siège de l'Organisation sont passées de 13,7 pour cent en 2006 à 8 pour cent en 2012, puis à 6,5 pour cent en 2013. Les dépenses totales de

personnel ont chuté, passant de 41 pour cent en 2006 à 22 pour cent en 2013.

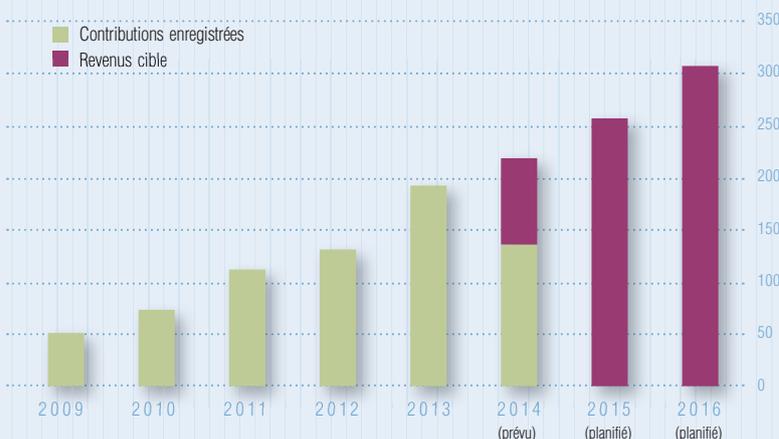
Des efforts accrus, de la part des donateurs, ont été déployés pour répondre à ces mesures de réforme afin d'assurer un financement suffisant, souple et ponctuel. Un financement de qualité est indispensable pour permettre au HCR et à ses partenaires de sauver des vies et d'améliorer le bien-être essentiel des millions de personnes déracinées qui sont obligées de s'en remettre à l'aide humanitaire internationale jusqu'à ce qu'elles aient trouvé un nouveau foyer et des solutions durables.

### CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ

Au 31 août 2014, le HCR avait reçu quelque 135 millions de dollars E.-U. de donateurs privés pour financer ses opérations en 2014, une somme qui devrait atteindre plus de 215 millions de dollars E.-U. à la fin de l'année. Ce montant, qui représente environ 7 pour cent de l'ensemble des contributions volontaires prévisionnelles, est en hausse de 300 pour cent par rapport aux recettes générées par le secteur privé en 2009.

Dans le cadre de deux programmes complémentaires, respectivement centrés sur les donateurs individuels et les chefs de file, des efforts de mobilisation de fonds auprès du secteur privé sont entrepris dans 27 pays au moyen d'un réseau formé de bureaux de pays du HCR et de six partenaires nationaux de collecte de fonds (voir le chapitre *Mobilisation du secteur privé*).

FIGURE 7 Contributions du secteur privé 2009 - 2016 | millions de dollars E.-U.



\*Contributions enregistrées au 31 août 2014

L'attention stratégique et continue accordée au recrutement de donateurs individuels a permis de constituer une base qui compte actuellement 900 000 donateurs et qui ne cesse de s'étoffer, de sorte que le HCR a bon espoir d'atteindre la cible de 2,5 millions de donateurs individuels d'ici 2018.

En 2014, une partie de l'équipe chargée de la mobilisation de fonds dans le secteur privé a déménagé à Copenhague, où le Gouvernement danois avait offert d'accueillir certains services du HCR. Grâce à ce transfert, l'Organisation pourra continuer à renforcer l'appui émanant du secteur privé dans les prochaines années en bénéficiant d'un environnement de travail dynamique et présentant un bon rapport coût-efficacité.

## BESOINS HUMANITAIRES ACCRUS, BUDGETS EN HAUSSE

Malgré les réalisations mentionnées précédemment et les efforts déployés sans relâche pour élargir l'éventail des donateurs, il devient très difficile de financer l'action humanitaire. Compte tenu de l'ampleur dramatique que prennent les crises humanitaires, des mesures encore plus extraordinaires sont nécessaires pour combler l'écart entre les fonds disponibles et les besoins réels. Le niveau de financement, à la fin du mois d'octobre 2014, des appels supplémentaires lancés par le HCR (y compris dans le cadre d'appels interorganisations) pour des situations d'urgence en 2014 met en évidence la gravité du déficit de financement (voir **Figure 8**).

FIGURE 8

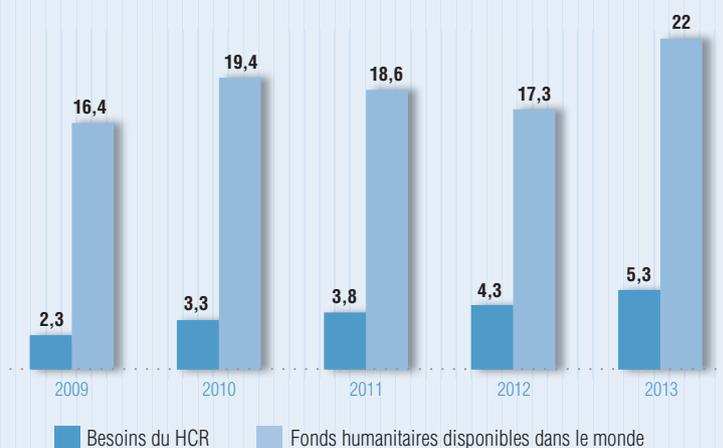
### Niveau de financement des Appels supplémentaires lancés en 2014 | au 28 octobre 2014

<b>Plan d'aide aux réfugiés en Afghanistan (juillet 2014 )</b> Fonds requis par le HCR : <b>9 millions</b> Fonds reçus : <b>2,7 millions</b>	financé à 30%
<b>Plan régional d'aide aux déplacés et réfugiés centrafricains (Appel supplémentaire révisé – août 2014)</b> Fonds requis par le HCR : <b>254,8 millions</b> Fonds reçus : <b>85,2 millions</b>	financé à 33%
<b>Plan régional d'aide aux déplacés et réfugiés irakiens (Appel supplémentaire révisé – sept. 2014)</b> Fonds requis par le HCR : <b>358,4 millions</b> Fonds reçus : <b>128 millions</b>	financé à 36%
<b>Plan d'aide aux déplacés et réfugiés nigériens (Appel supplémentaire – sept. 2014)</b> Fonds requis par le HCR : <b>25,2 millions</b> Fonds reçus : <b>10,3 millions</b>	financé à 41%
<b>Plan d'aide aux déplacés internes originaires du Nord-Waziristan (Pakistan) (Appel supplémentaire – juillet 2014)</b> Fonds requis par le HCR : <b>16,2 millions</b> Fonds reçus : <b>4,2 millions</b>	financé à 26%
<b>Plan d'aide aux déplacés et réfugiés sud-soudanais (Appel supplémentaire révisé – août 2014)</b> Fonds requis par le HCR : <b>566,5 millions</b> Fonds reçus : <b>210 millions</b>	financé à 37%
<b>Plan d'aide humanitaire pour la Syrie (SHARP) 2014 – HCR</b> Fonds requis par le HCR : <b>273,4 millions</b> Fonds reçus : <b>106,6 millions</b>	financé à 39%
<b>Plan d'action régional pour les réfugiés syriens (RRP6) (mise à jour semestrielle)</b> Fonds requis par le HCR : <b>1,26 milliard</b> Fonds reçus : <b>726,3 millions</b>	financé à 57%
<b>Déplacés internes en Ukraine (Appel supplémentaire – août 2014)</b> Fonds requis par le HCR : <b>11,3 millions</b> Fonds reçus : <b>10,5 millions</b>	financé à 93%

En 2013, le financement public et privé des opérations humanitaires destinées à répondre aux crises à travers le monde a atteint 22 milliards de dollars E.-U. (voir **Figure 9**). Cette augmentation est des plus appréciables ; cependant, lorsqu'on sait que les besoins au titre du programme du HCR – d'un montant de plus de 5,8 milliards de dollars E.-U. – représentaient à eux seuls un quart des fonds humanitaires disponibles dans le monde en 2013, on ne peut que constater que les structures traditionnelles d'aide humanitaire et les modes habituels de financement ne sont plus adaptés aux réalités d'aujourd'hui.

En outre, en dépit de la croissance globale du financement de l'aide humanitaire entre 2009 et 2013, cette hausse n'a pas été à la mesure des besoins humanitaires à travers le monde. Alors que les besoins du HCR pour les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence ont augmenté de 103 pour cent entre 2009 et 2013, le financement humanitaire n'a progressé que de 30 pour cent.

**FIGURE 9** Besoins du HCR et volume mondial des fonds humanitaires versés par des donateurs gouvernementaux et privés\* | milliards de dollars E.-U.



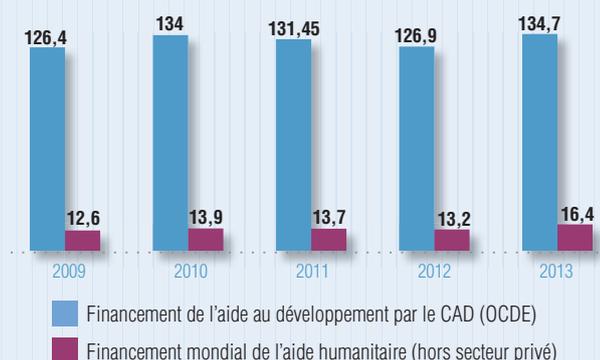
\*Source : *Global Humanitarian Assistance Report 2014 (Development Initiatives)*

## FINANCEMENT DE L'ACTION HUMANITAIRE ET FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

En 2013, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont versé à eux seuls plus de 134 milliards

de dollars E.-U. (voir **Figure 10**) pour financer des activités de développement. Ceci représente huit fois le montant des fonds mis à disposition par le même groupe de donateurs gouvernementaux pour répondre à des besoins humanitaires en 2013.

**FIGURE 10** Financement de l'action humanitaire et financement du développement\* | milliards de dollars E.-U.



\*Source: *Global Humanitarian Assistance Report 2014 (Development Initiatives)*

## REPENSER LE FINANCEMENT DE L'AIDE HUMANITAIRE

Bien souvent, les déplacés figurent parmi les membres les plus vulnérables de la société et faisaient partie, même avant que leur existence ne soit bouleversée par le déplacement, des catégories les plus fragiles. À l'heure où les besoins humanitaires augmentent – souvent en raison des conflits qui éclatent dans les pays mêmes où les fonds d'aide au développement auraient pu être dépensés pour accroître la résilience et l'autonomie des populations – ne faudrait-il pas envisager de réajuster l'allocation de ces fonds ?

Le Haut Commissaire a proposé la création d'un fonds d'intervention d'urgence pour les crises de grande ampleur. Outre cette mesure, les gouvernements concernés pourraient-ils envisager de repenser le cadre de financement du développement, pour y inclure les questions plus larges et plus fondamentales liées à

la sécurité humaine – en rapport avec l'alimentation et l'eau, la santé et le bien-être, l'hébergement et les environnements sans risques – et pour aider ainsi un nombre croissant de personnes déracinées et de communautés d'accueil touchées à refaire leur vie, à apprendre et à développer des moyens de subsistance ensemble ?

Voici quelques-unes des questions que le HCR pose aujourd'hui. L'Organisation compte sur ses donateurs, sur les pays d'accueil et sur ses autres amis et partenaires pour se rassembler et rechercher de concert de nouvelles solutions au dilemme suivant : comment assurer le financement souple et prévisible des besoins humanitaires essentiels autour du monde ? C'est de cette manière, et de cette manière seulement, que l'on serait mieux armés pour préserver la vie d'un si grand nombre de personnes risquant d'être déplacées de force en cette époque tourmentée. ■

## LES BESOINS FINANCIERS DU HCR | dollars E.-U.

Sous-région	2014 Budget révisé (30 juin 2014)	2015				TOTAL
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	
Afrique de l'Ouest	265 071 891	198 705 603	5 547 898	18 671 616	10 533 984	233 459 101
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	1 652 732 707	1 151 685 265	10 599 810	16 146 330	222 575 669	1 401 007 074
Afrique centrale et Grands Lacs	494 378 430	288 531 538	3 730 164	53 283 535	115 909 567	461 454 804
Afrique australe	71 808 845	72 179 247	1 352 035	0	0	73 531 283
Moyen-Orient	1 563 691 679	1 285 348 911	3 897 994	35 763 788	381 075 716	1 706 086 409
Afrique du Nord	194 519 094	178 950 799	0	0	1 450 833	180 401 632
Asie du Sud-Ouest	359 324 523	182 674 955	304 241	106 538 716	55 262 387	344 780 298
Asie centrale	16 680 100	9 052 161	3 959 898	0	1 657 546	14 669 605
Asie du Sud	38 207 233	30 979 116	2 015 723	2 523 477	652 398	36 170 713
Asie du Sud-Est	159 110 944	92 606 996	17 724 931	0	46 644 125	156 976 052
Asie de l'Est et Pacifique	13 786 402	12 204 212	425 746	0	0	12 629 958
Europe orientale	353 033 895	353 739 292	2 425 566	0	9 527 290	365 692 148
Europe du Sud-Est	45 654 517	14 330 924	3 799 064	5 793 306	22 755 682	46 678 975
Europe septentrionale, occidentale, centrale et méridionale	68 075 927	62 431 037	4 479 646	1 191 163	0	68 101 847
Amérique du Nord et Caraïbe	20 427 258	12 959 737	9 024 219	0	0	21 983 956
Amérique latine	90 199 086	64 144 918	810 726	0	30 360 765	95 316 409
Programmes globaux	248 858 927	297 190 481	0	0	0	297 190 481
Siège <sup>1</sup>	210 143 401	225 943 207	0	0	0	225 943 207
<i>Sous-total</i>	<b>5 865 704 859</b>	4 533 658 397	70 097 662	239 911 930	898 405 960	<b>5 742 073 950</b>
Réserve opérationnelle	339 476 978	460 375 613	0	0	0	460 375 613
<i>Sous-total</i>	<b>6 205 181 837</b>	4 994 034 010	70 097 662	239 911 930	898 405 960	<b>6 202 449 563</b>
Réserve NAM	19 036 973	20 000 000	0	0	0	20 000 000
Jeunes experts associés	12 000 000	12 000 000	0	0	0	12 000 000
<b>Total</b>	<b>6 236 218 810</b>	5 026 034 010	70 097 662	239 911 930	898 405 960	<b>6 234 449 563</b>

<sup>1</sup> Le Budget-programme annuel inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies de 45,25 millions de dollars E.-U. pour 2014 et 45,97 millions de dollars pour 2015. Les données sont provisoires et sous réserve de l'approbation du Budget-programme final des Nations Unies.